

Monsieur le Président de la Commission
d'enquête sur le projet de réserve naturelle
de la Plaine des Maures
Sous-Préfecture de Draguignan,
Bureau de l'Urbanisme
BP 275
83300 DRAGUIGNAN

Orléans, le 12 mars 2007

*Objet : enquête publique sur le projet de
réserve naturelle de la Plaine des Maures*

Affaire suivie par Michel CHANTEREAU

Monsieur le Président,

Notre association est gestionnaire d'une réserve naturelle sur la Loire, la réserve naturelle de Saint-Mesmin, et c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai appris le projet de création de la réserve naturelle de la Plaine des Maures. **J'apporte mon total soutien** à ce projet en raison de l'indispensable complémentarité du réseau des espaces naturels protégés de notre pays .

La qualité des habitats naturels est exceptionnelle dans la Plaine des Maures. Trois habitats sont prioritaires au niveau européen, dont les rares mares temporaires méditerranéennes. La faune et la flore sont tout aussi remarquables : 24 espèces de plantes protégées au niveau national, 31 au niveau régional, plusieurs invertébrés endémiques, principal site français pour la Tortue d'Hermann, site majeur pour la reproduction des amphibiens, très nombreuses espèces d'oiseaux rares au niveau national, etc.

La réserve naturelle est l'outil de protection le plus efficace pour protéger cette biodiversité. Le projet de réglementation autorise une économie de territoire (agricole et sylvicole) respectueuse des richesses naturelles. Elle permet de se prémunir des activités les plus nocives (sports mécaniques) mais ne remet pas en cause les usages et n'exclut pas le public. La réserve naturelle sera un lieu privilégié pour accueillir et informer les visiteurs, pour canaliser la fréquentation en aménageant certains accès.

Pour ces raisons, je suis favorable à ce projet de réserve naturelle et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Paul SIFFERT

Président des Naturalistes Orléanais